

Le 4 février 2013

Madame Anne-Lyne Boutin
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique Hydro-Canyon Saint-Joachim
sur la rivière Sainte-Anne-du-Nord**

Madame,

Lors de la séance en soirée du 23 janvier 2013, la Commission nous a demandé si la rivière Sainte-Anne-du-Nord fait ou a fait l'objet d'analyses par notre ministère dans le cadre du développement du réseau d'aires protégées au Québec.

Dans l'avis daté du 7 novembre 2011 qui nous a été transmis par le Service des aires protégées de la Direction du patrimoine écologique et des parcs de notre ministère dans le cadre de l'analyse de la recevabilité de l'étude d'impact, il était mentionné que « *la zone d'étude locale de ce projet ne touche à aucun territoire d'intérêt actuellement identifié aux fins de création d'aire protégée* ». Après vérification auprès des responsables de ce Service, ceux-ci nous confirment que la situation n'a pas changé depuis le mois de novembre 2011.



François Delaître
Chargé de projet